



RENDRE TRANSPARENTS LES PRIX DE CESSION DU FONCIER ET LES PRIX DE SORTIE DES PROGRAMMES

La proposition

Afficher de façon transparente les prix de cession du foncier par les collectivités au moment du choix de l'attributaire des appels d'offres et, dans le même temps, afficher le prix de sortie prévu au mètre carré par l'attributaire.

Objectif de la mesure

Limiter l'inflation des prix du foncier voire les faire baisser. Plus les marchés sont transparents, plus les prix sont susceptibles de baisser.

Qui cela concerne

L'ensemble des ménages ayant besoin de se loger en zones tendues urbaines.

Pour rappel

Le prix du foncier est logiquement la cause essentielle de la hausse des prix : plus de 80 % des terrains sur lesquels se développent des logements neufs sont vendus ou taxés par des collectivités qui se retrouvent en difficulté de financement de leurs équipements publics si elles ne vendent pas assez cher leurs terrains.